

COMITÉ DU LABEL

Paris, le 2 décembre 2008 - N° 323/D131

AVIS DE CONFORMITĒ

Enquête sur le devenir des bacheliers 2008

Service producteur : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

Opportunité : avis favorable émis le 11 avril 2008 par la formation Éducation-formation

Réunion du Comité du label du 1^{er} décembre 2008 (formation Ménages)

L'enquête fait suite aux panels de bacheliers initiés en 1996 et 2002. Son objectif est d'observer les parcours des bacheliers, quelle que soit leur situation, et de mettre en évidence les différents facteurs susceptibles d'influer sur ces parcours. L'opération permettra de mesurer les évolutions récentes intervenues dans l'enseignement supérieur, depuis la mise en place de nouvelles procédures d'orientation et la généralisation du cursus licence-master-doctorat (LMD).

Parmi les thèmes abordés, on peut citer la situation du jeune en matière de poursuite d'études, le déroulement de son orientation après le baccalauréat, ses résultats, son degré de satisfaction à l'égard des études suivies, les difficultés rencontrées, ses projets universitaires et professionnels, les stages réalisés et l'évolution de sa situation personnelle.

L'enquête aura lieu chaque année entre la dernière semaine de mars et la fin du mois de juillet, jusqu'à l'interruption des études ou l'accès à un diplôme de niveau master, soit une période maximum de huit à dix années. Elle concernera l'ensemble des bacheliers scolarisés en 2007-2008 en terminale en France métropolitaine, y compris s'ils partent poursuivre leurs études à l'étranger. Un échantillon d'environ 10 000 nouveaux bacheliers sera tiré dans le fichier national des résultats au baccalauréat 2008.

La collecte se déroulera par voie postale, avec une relance téléphonique des non-répondants. L'appariement avec les fichiers Scolarité ou Sise permettra de compléter les informations recueillies sur les étudiants lorsque ceux-ci sont inscrits dans un établissement couvert par ces systèmes d'information individuelle. Le remplissage du questionnaire papier prendra au maximum dix minutes. L'interrogation téléphonique sera de six à huit minutes.

Le comité de pilotage comprend des représentants de la Depp et d'autres instances du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (inspections générales, direction générale de l'enseignement supérieur), de l'agence de mutualisation des universités et établissements, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), l'Observatoire de la vie étudiante, et des laboratoires universitaires travaillant sur ces questions.

Les premiers résultats de l'enquête seront publiés au premier trimestre 2010 dans les supports éditoriaux de la Depp. Des résultats seront également publiés dans les supports de l'Insee. Un retour d'information à l'enquêté sur les résultats de l'année précédente sera joint chaque année au questionnaire.

Le Comité du label retient l'intention du service d'améliorer le tirage de l'échantillon en optant pour un sondage équilibré et il invite le service à prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre l'attrition. Il souhaite en particulier que les non-répondants à une vague puissent être réinterrogés lors des vagues suivantes.

Il encourage le service à réaliser une enquête complémentaire dans les Dom et à inclure ceux-ci dans les échantillons des panels qui seront mis en place ultérieurement.

Il invite par ailleurs le service à prendre en compte les remarques qu'il lui a formulées sur les lettresavis et le questionnaire.

Le Comité du label décide d'accorder le label pour la durée totale du panel, soit pour une période de huit ans, mais il demande au service de venir présenter un bilan à mi-parcours dans quatre ans.

Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête sur le devenir des bacheliers 2008.

Ce label est valide pour les années 2009 à 2016

Le Président du Comité du label

signé

Jacques Garagnon